

Projet éolien Paz'éole

Commune de Sainte-Pazanne

Lettre d'information #4 - Mars 2025

Avancement du parc éolien Paz'éole : derniers préparatifs avant la mise en construction

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer des dernières avancées concernant le projet de parc éolien sur la commune de Sainte-Pazanne. Pour rappel, ce projet de 3 éoliennes lancé en 2017 a reçu une Autorisation Environnementale de la part du Préfet de Loire-Atlantique le 29 juin 2022.

Depuis, nos équipes ont œuvré aux derniers ajustements avant la construction du parc. D'une part, la solution et le tracé de raccordement ont été modifiés, en concertation avec la mairie de Sainte-Pazanne. L'électricité du parc sera injectée sur le poste source de Brains, en zone moins urbanisée, au lieu du poste source de Sainte-Pazanne. D'autre part, nos équipes ont réfléchi à l'optimisation du projet, par notamment une augmentation de la taille des éoliennes (de 15 mètres) pour maximiser la production électrique du Parc. Cependant, cette modification a dû être abandonnée suite à de nouvelles restrictions imposées par l'armée, engendrant de fait des retards dans notre calendrier.

A ce jour, nous envisageons un démarrage des travaux de construction du parc à partir de l'automne 2025. Vous serez tenus informés du début du chantier et de ses avancées à travers des lettres d'information et via les communications de la municipalité.

Nous sommes à votre disposition pour toute question sur le site du projet, rubrique contact :
<https://saintepazanne.projet-eolien.com/contact/>



Patrick Bertin
Chef de projet pré-construction
RWE Renouvelables France



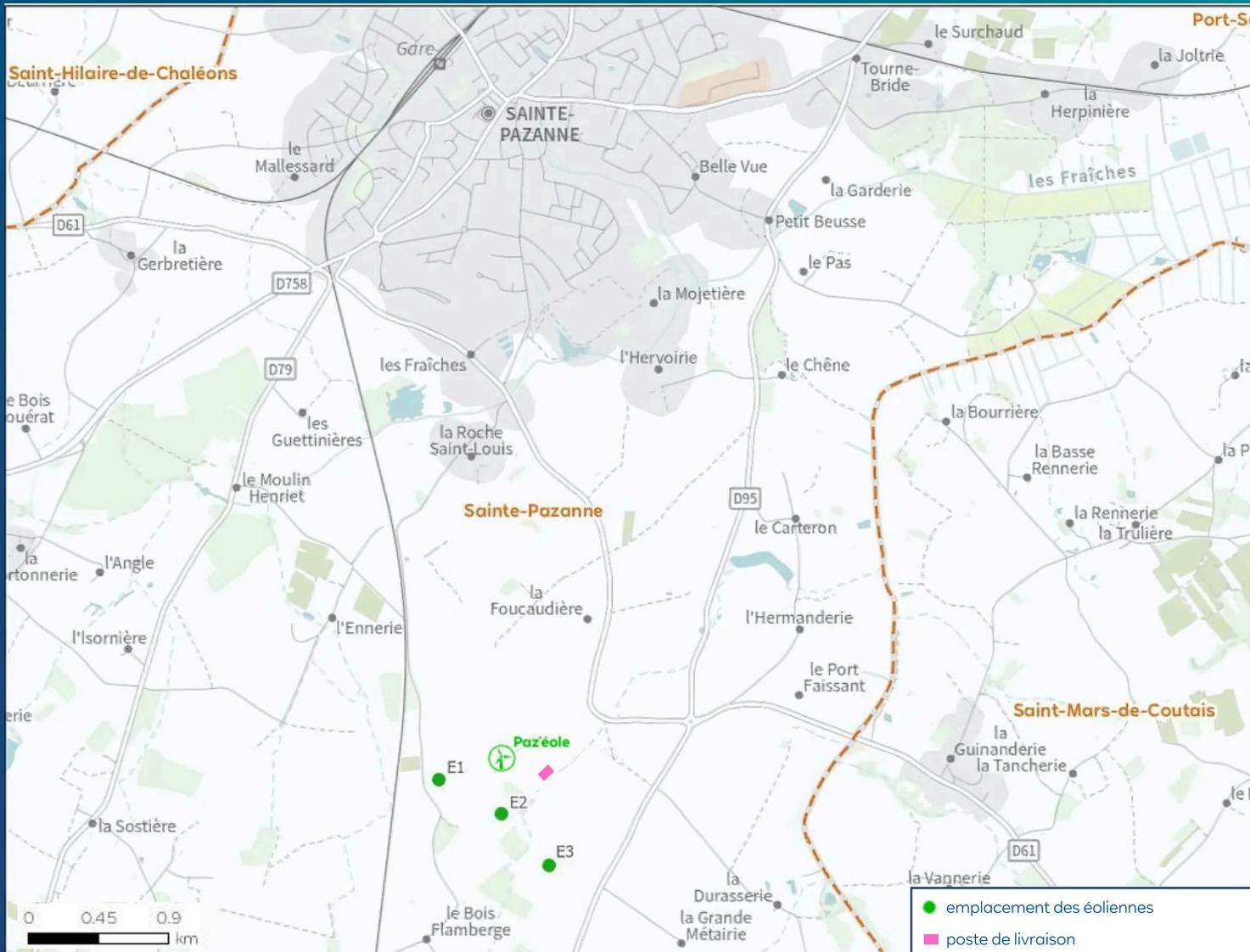
Sixtine Maisonnave
Chargée d'affaires foncières
RWE Renouvelables France

Le calendrier prévisionnel révisé :



Un chantier à l'automne 2025

L'implantation du parc éolien :



Chiffres clés du parc Paz'éole :



3

éoliennes

d'une hauteur de 150 m en bout de pale. Un poste de livraison (interface entre le réseau électrique inter-éoliennes et le réseau public) sera également construit.



11

MW

c'est la puissance totale du parc, chaque éolienne ayant une puissance unitaire de 3,65 mégawatts (MW).



10 500

habitants

c'est l'équivalent du nombre d'habitants que le parc pourra alimenter chaque année (chauffage compris)*.

*Données CRE (Commission de régulation de l'énergie) et ADEME (Agence de la transition écologique)

Suivez l'actualité du projet sur le site internet :

<https://sainte-pazanne.projet-eolien.com/>